

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Objet de la délibération :
Demande d'aide financière au conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre d'un contrat départemental de transition écologique pour la réhabilitation et la rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe et l'ancienne école l'Espelido.

N°77/2023

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 03 JUILLET 2023

Le trois juillet deux mille vingt-trois à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
FROISSART Jany, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjoints au Maire.
BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MOMPEURT Bernard, MAFFEI Pascal, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : AMY Renée (pouvoir donné à FROISSART Jany), DURBESSON Audrey (pouvoir donné à PAONE Nathalie), AUFRERE Jacques (pouvoir donné à BURAVAND Valérie), BRISENO Laetitia, DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BURAVAND Jean-Paul), SCHOENY Michel (pouvoir donné à MOMPEURT Bernard).

Absents : FABRE Patrice

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : Vincent CATILLON

Monsieur CATILLON indique que par délibération 66/2023, le conseil a fait une demande d'aide financière au conseil départemental des BdR pour un CDTE (Contrat Départemental de Transition Ecologique) à hauteur de 50%, afin de financer les projets d'investissement de la Commune suivants :

- La réhabilitation et rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe pour la création de six logements sociaux.
- La réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido pour la création de cinq logements sociaux.

Le montant total de ce programme d'investissement est estimé à **2 764 784 € HT**, selon un échéancier allant de l'année 2023 à l'année 2025, conformément au tableau joint en annexe.

Chaque tranche, sera soumise annuellement au vote du conseil municipal et pourra faire l'objet à cette occasion de modifications quant au phasage des projets ou à leur montant.

Le montant total du Contrat ne pourra toutefois pas être réévalué à la hausse.

M. le Maire propose de redélibérer pour demander une aide pour ces deux opérations, à hauteur de 60%.

Pour l'année 2023, le montant total de la tranche annuelle est estimé à **464 683 € H.T.**, réparti de la façon suivante :

.../...

Délibération du Conseil Municipal N°77.2023 du lundi 03 juillet 2023 (suite)

Pour cette 1^{ère} tranche du Contrat, le plan de financement serait le suivant :

	Conseil Départemental 13	Autre financements	Autofinancement communal	TOTAL HT Opérations 2023
Réhabilitation et rénovation de l'ensemble Saint- Christophe	229 178 €	Région 23 870 € Etat Fonds vert 47 740 €	81 175 €	381 963 €
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido	49 632 €	Région 5 538 € Etat Fonds vert 10 926 €	16 624 €	82 720 €
TOTAL	278 810 €	88 074 €	97 799 €	464 683 €

LE CONSEIL MUNICIPAL :

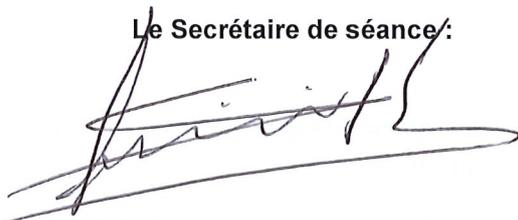
A L'UNANIMITE,

Au bénéfice de ces précisions Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la programmation pluriannuelle des projets d'investissements 2023-2025 conformément à l'annexe jointe (tableau de phasage), d'un montant total de **2 764 784 € H.T.**,
- **SOLLICITE** la participation financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 60 %, soit un montant global de **1 658 870 € H.T.** pour les années 2023-2025,
- **APPROUVE** le plan de financement de la tranche 2023 tel que figurant dans le rapport ci-dessus, soit un montant total de subvention départementale sollicité à hauteur de **278 810 €**,
- **DIT** que cette délibération annule et remplace la délibération N° 66/2023 du 26/05/2023 prise pour le même objet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.

**Et ont signé tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,**

Le Secrétaire de séance:



Le Maire :



Commune de BOULBON

Contrat Départemental pour la Transition Ecologique 2023/2025

Phasage financier des opérations et Plan de Financement Prévisionnel Global

- Tranche 2023 -

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnable HT			Total des dépenses subventionnable par projet (HT)	Financements sollicités auprès d'autres partenaires	
	2023	2024	2025		Partenaires	Montant
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ensemble Saint-Christophe pour la création de six logements sociaux	381 963 €	784 611 €	433 426 €	1 600 000 €	Région (100 000 €) Etat / Fonds vert (200 000 €)	300 000 €
Réhabilitation et rénovation énergétique de l'ancienne école l'Espelido pour la création de cinq logements sociaux	82 720 €	424 327 €	657 737 €	1 164 784 €	Région (78 000 €) Etat / Fonds vert (153 886 €)	231 886 €
TOTAL	464 683 €	1 208 938 €	1 091 163 €	2 764 784 €		531 886 €

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le 10/07/2023

ID : 013-211300173-20230703-772023DEL-DE

Berger
Levrault

Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Publié le 10/07/2023



ID : 013-211300173-20230703-772023DEL-DE